



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC
05.45.22.50.59
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Séance du jeudi 13 octobre 2016

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M^r CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVOM: M^r QUÉRAUX , président du SIVOM d'Aunac

M^r CORNU (MOUTON), M^r CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M^{me} CHEMINADE (AUNAC), M^r LEBRUN, représentant M^{me} VERGEZ (CHENON), M^{me} BEAU (MOUTONNEAU)

DDEN: M^r PEROT

Représentants des parents d'élèves: M^{me} GONÇALVES, M^{me} LAGRABETTE, M^{me} PALOMBO.

Enseignants: M^r CERTIN, M^{me} DUPUIS-MALLINGER, M^{me} DENIS-PETIT, M^{me} LA GOUTE,

Invités – Association des Parents d'élèves: M^r AGARD, M^{me} MASSETAU

II Membres excusés

M^{me} ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M^r CRINE (LICHÈRES), M^r ESTEBAN (CHENOMMET), M^{me} SOULET (BAYERS), M^{me} URRUTY.

III Ordre du jour

- 1) Présentation des effectifs et du nouveau découpage des classes
- 2) Prévisions d'effectifs pour l'année 2017-2018
- 3) Présentation du projet de l'école sur l'année 2016-2017 et des projets de classe
- 4) Vote du Règlement Intérieur
- 5) Le Livret Scolaire Unique Numérique
- 6) Le budget 2016-2017, les travaux et investissements
- 7) Point sur les actions de l'APE
- 8) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

En préambule, il est annoncé que le mandat de monsieur PEROT en tant que Délégué Départemental de l'Éducation Nationale arrive à son terme. Monsieur PEROT ne souhaite pas poursuivre son action de délégué, il faudra donc que l'école trouve une personne volontaire désireuse de postuler à un mandat auprès du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale. Le DDEN est un partenaire privilégié de l'école à la fois médiateur et coordinateur garant des valeurs républicaines et œuvrant dans l'intérêt des enfants.

1) Présentation des effectifs et du nouveau découpage des classes :

TPS : 0 - PS : 12 - MS : 5 - GS : 8 pour une classe de 25 élèves.

Enseignante : Muriel DUPUIS- MALINGER à mi-temps, complétée les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2 par Marion URRUTY.

CP : 10 - CE1 : 6 - CE2 : 8 pour une classe de 24 élèves, 25 après les vacances de la Toussaint (+ 1 CE1).

Enseignant : Maxime CERTIN.

CM1 : 11 - CM2 : 15 pour une classe de 26 élèves.

Enseignante : Christelle DENIS-PETIT à 80 % complétée le mardi par Lucy LA GOUTE.

L'effectif total de l'école est de 75 élèves, 76 après les vacances.

2) Prévisions pour 2017-2018 :

Prévision des effectifs pour 2017-2018 : 77 élèves, 85 si prise en compte des TPS.

8 arrivées possibles en TPS (naissances de 2015), 19 arrivées en PS (naissances de 2014) pour 15 départs au collège et un retour sur Saint Front pour la Grande Section.

Les effectifs globaux sont stables ; ceci-dit, beaucoup d'arrivées proviennent de la commune de Saint Front (6 naissances en 2014) et repartiront pour y effectuer la fin de leur scolarité élémentaire à partir de la Grande Section. Comme pour cette année scolaire, l'admission de 8 TPS à l'école va être soumise à certaines conditions pour un accueil efficace et responsable prenant en compte les besoins spécifiques de chacun. Pour rappel, l'accueil de TPS cette année n'est pas possible

Prévisions au 13/10/2016

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2016/2017)		12	5	8	10	6	8	11	15	75
Prévision (2017/2018)	(8)	19	12	4	8	9	6	8	11	77
Prévision (2018/2019)	(7)	8	19	10	4	8	9	6	8	72
Prévision (2019/2020)	?	7	8	13	10	4	8	9	6	65
Prévision (2020/2021)	?	?	7	4	13	10	4	8	9	

3) Présentation du projet de l'école sur l'année 2016-2017 et des projets de classe :

→ *Développement durable et Patrimoine :*

L'équipe enseignante souhaite réhabiliter le jardin de l'école : elle a fait appel à l'aide financière de Calitom pour 9 interventions de Katia JACQUEL, intervenante de l'association « Les jardins d'Isis » ; la réponse devrait être positive mais le directeur attend l'officialisation de la nouvelle.

Une visite aux Jardins Respectueux de Chateaubernard devrait être possible pour démarrer le projet avec les élèves si Calitom accepte de subventionner la sortie.

Une sortie aux Jardins de Saint Fraigne clôturera le projet de l'année (date à définir) et se fera grâce au soutien financier de l'APE.

Pour donner une dimension esthétique au projet ainsi qu'une dimension locale, une demande de devis a été réalisée auprès de l'entreprise de serrurerie/métallerie Chavaroche pour la fabrication de bacs potagers. Un devis comparatif a été fourni par un membre de la famille d'une élève scolarisée à l'école : les deux factures sont d'un montant avoisinant les 4000€. Une recherche de financements est en cours (réserve parlementaire et programme européen LEADER - Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale - qui vise à financer des projets innovants en milieu rural.) Au final, un projet d'envergure avec une facture élevée est susceptible d'obtenir plus d'aide qu'un projet moins ambitieux et revenir finalement moins cher à l'arrivée.

En cas de refus des dossiers, l'école a aussi l'option de s'orienter vers un partenariat avec le LEP de Ruffec pour la construction de bacs en bois (devis en cours de réalisation) ou finalement par l'auto-construction.

Ce projet se verra être participatif : le SIVM est impliqué puisque les déchets de la cantine sont systématiquement portés au composteur et les enfants sensibilisés au recyclage durant le temps de repas ; de même certaines activités des TAP ont et auront comme sujet le jardin. L'ECLA et les parents d'élèves seront sollicités et pourront, selon leurs envies et leurs connaissances venir assister les enfants dans la mise en œuvre des activités.

L'idée serait d'obtenir le Label européen Eco-école et d'inaugurer le jardin à l'occasion des « Rendez-Vous aux Jardins » les 3, 4 ou 5 juin 2016. Dans ce cadre, un comité de pilotage impliquant les enseignants, les élèves, les parents volontaires et les partenaires sera mis en place après les vacances scolaires.

→ *Culture*

BarrObjectif : l'équipe enseignante souhaite emmener les élèves sur des festivals locaux. Dans cette optique, une sortie sur le site de Barro a été organisée le 19/09/2016. Les enfants ont pu y rencontrer deux photographes : Julien ERMINE, photoreporter qui a présenté sa série intitulée "Hébron, une jeunesse sous tension", et Théo Syncho X, avec son making of du film Saint Amour tourné en Charente. Philippe MESSELET, photographe de la Charente Libre, a expliqué en quelques mots son métier et a accompagné un groupe sur la matinée. L'après-midi, les enfants, répartis en petit groupe, ont réalisé un petit jeu de piste créé par les enseignants.

Action Nomade : projet de résidences artistiques itinérantes mettant en valeur les rencontres entre les artistes et le public à travers un équipement nomade composé de deux structures d'accueil : un chapiteau et un dôme géodésique. Les intervenants sont des artistes professionnels issus d'un collectif composé de comédiens de la Compagnie Le Sablier et d'artistes de l'association Ludamuse. La Communauté de Communes a financé pour l'école entière une intervention en classe en amont de la représentation, le déplacement en bus et les places de spectacle. Pour les plus grands : la médiation a eu lieu le 07/10/2016 et le spectacle le 10/10/2016. Les élèves ont aussi pu visiter l'exposition « Mots en Piste » délocalisée à cette occasion. Pour les maternelles, la médiation a eu lieu le 11/10/2016 et le spectacle se déroulera le 14/10/2016

Théâtre : réservation de 2 spectacles au théâtre de la Canopée à Ruffec pour les 3 classes :

Classe maternelle : « la petite casserole d'Anatole » le mercredi 25 janvier

Classes du CP au CM2 : « des rêves dans le sable » le lundi 6 février

madame le maire de Moutonneau a proposé à l'école d'inviter les élèves à venir assister à une représentation de la Compagnie « Dédales et Cie » intitulée « une goutte d'eau ». Les modalités de cette invitation seront discutées le lundi 18 octobre à la mairie de Moutonneau.

De manière plus globale, les élèves seront sensibilisés au jeu théâtral et travailleront tout au long de l'année pour développer leurs capacités expressives, corporelles, relationnelles, verbales, sensibles et imaginatives .

Littérature : l'association « Lire et faire lire » représentée par Mme Vidal intervient tous les lundis de 12h15 à 12h45 auprès des élèves de maternelle. Après les vacances de la Toussaint, elle prendra en charge des petits groupes de CP-CE1-CE2-CM1-CM2 afin de leur faire découvrir des lectures et partager le plaisir de lire.

Chaque élève bénéficiera de 3 séances d'une demi-heure de lecture avec Mme Vidal.

le partenariat avec Mr PILORGET de la librairie « Des Livres et des Mômes » devrait être reconduit en novembre.

→ *Pratique sportive :*

Gym: le Pays du Ruffécois fournira à l'école le pack Educ'Gym pour la Période 2

Activités circassiennes: le Pays du Ruffécois fournira à l'école un pack cirque pour la Période 2

Cycle natation : l'école se positionnera pour obtenir des créneaux piscine si le projet est reconduit par la CdC : la recherche de bénévoles agréés doit se poursuivre

→ *Projets de classe :*

PS-MS-GS : réalisation de soupes de légumes et de gâteaux à base de légumes en lien avec le jardin potager
correspondance avec les élèves de l'école maternelle d'Aigre
travail avec la mascotte de la classe : « Gloups »

CP-CE1-CE2 : poursuite de la correspondance avec la classe de CE1-CE2 de Nanteuil en Vallée entamée en 2015-2016.
randonnées avec l'ECLA
inscription au concours « On va en faire toute une histoire » : il s'agit d'écrire la fin d'une histoire présentée

préparation d'une action avec l'association « Oui à la diversité » dans le cadre de la journée de lutte contre les discriminations au mois de mars

CM1-CM2 : Randonnées avec l'ECLA
correspondance avec une classe de CM1-CM2 basée en Bretagne (sur la thématique des langues)
inscription au concours « On va en faire toute une histoire » : il s'agit d'écrire la fin d'une histoire présentée
préparation d'une action avec l'association « Oui à la diversité » dans le cadre de la journée de lutte contre les discriminations au mois de mars

4) Présentation du PPMS et compte-rendu du premier exercice de confinement

L'élaboration du Plan Particulier de Mise en Sécurité s'inscrit dans le cadre de l'éducation à la responsabilité et à la citoyenneté, de la sensibilisation à la prévention des risques, à la formation aux premiers secours et à l'enseignement des règles générales de sécurité.

Il est réalisé dans l'optique de se préparer à avoir les bons réflexes en cas de souci, comme cela est fait depuis des années pour les alertes incendies qui sont entrées dans les us et coutumes des enfants et des familles. En aucun cas ce plan et les exercices qui sont menés au sein de l'école ne doivent faire naître la psychose, mais plutôt rassurer les uns et les autres qui sauront comment réagir face aux situations diverses et variées susceptibles de se produire.

A cet effet, l'école a investi dans un mégaphone qui émet une sirène spécifique appelant au confinement. Elle est différente de la sirène incendie qui appelle à l'évacuation. Lors des conseils d'école précédents, il avait été convenu que le mode d'alerte avec sifflet posait problème car il n'était pas audible. Il devait être remplacé par une corne de chasse qui n'était cependant pas un système d'alerte autonome. L'école dispose donc maintenant de 3 signaux d'alerte autonomes différents : l'alarme incendie, la sirène de confinement du mégaphone et le message en cas d'intrusion diffusé lui aussi par le mégaphone.

Jusqu'à ce jour, l'école réalisait des exercices de confinement face aux risques majeurs naturels et industriels auxquels elle pouvait se trouver confrontée (inondation, tempête, nuage toxique, explosion). Depuis les événements de janvier 2015, puis de novembre 2015 réactivés le 14 juillet 2016, les écoles ont ajouté un paragraphe intitulé « risque attentat ou intrusion extérieure » et le nombre d'exercices de confinement a été élevé à 3 (soit autant que le nombre d'exercices incendie).

Un exercice de réaction face à ce risque a été mené le 28/09/2016 selon le scénario suivant :

« Pendant la récréation, un homme s'introduit en passant par la grille principale et veut du mal aux personnes présentes dans la structure. »

Le signal d'alerte ne peut pas être déclenché. Les élèves se réfugient dans le bâtiment de confinement et se massent dans la salle de classe des CP-CE1-CE2 en silence. Les bureaux seront retournés pour bloquer les accès. Une possibilité de s'échapper est envisageable par la porte de derrière. Problème constaté : il n'y a pas de rideaux aux baies vitrées de cette classe et les enfants peuvent être vus. L'absence de signal d'alerte ne permet pas à tous les personnels d'être prévenus.

Proposition est faite d'inviter des représentants des Parents d'élèves et des Élus à chaque exercice pour tenter d'améliorer les réactions de l'ensemble des présents sur le site. Il serait intéressant de réaliser un exercice sur le temps des TAP.

5) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité. Aucun changement par rapport à celui de l'année dernière : le paragraphe intitulé « Charte de la laïcité », a été conservé.

6) Le Livret Scolaire Unique Numérique du CP à la troisième

La loi de Refondation de l'École du 8 juillet 2013 se donnait plusieurs objectifs : réorganiser les rythmes scolaires, instaurer des nouveaux cycles, réformer le collège, mettre en place des nouveaux programmes et instaurer de nouvelles modalités d'évaluation des élèves.

En ce qui concerne les enfants de maternelle, le nouveau mode d'évaluation se fait depuis l'année dernière via le livret de réussite. A partir du CP, il se fera via le LSUN.

Selon la Directrice générale de l'enseignement scolaire, l'évaluation des acquis scolaires des élèves vise à améliorer l'efficacité des apprentissages, elle permet aux professeurs d'aider les élèves à progresser et à rendre compte de leurs acquis, des progrès comme d'éventuelles difficultés rencontrées. Les modalités d'évaluation évoluent, privilégiant une évaluation constructive, simple et lisible, qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves.

Pour améliorer le suivi des apprentissages, le livret scolaire de la scolarité obligatoire, mis en œuvre pour chaque élève de l'enseignement public ou privé sous contrat permettra de rendre compte aux familles, aux élèves ainsi qu'aux équipes pédagogiques des années suivantes de l'essentiel de ce qu'il faut retenir du parcours scolaire de l'élève pour suivre de façon efficace ses acquis scolaires, et ce dans toutes leurs dimensions.

Dans cette perspective, l'application numérique « Livret scolaire unique du CP à la 3ème » permet pour la première fois de disposer d'un outil numérique national de suivi des acquis de l'élève au cours de chacun des cycles et sur l'ensemble de la scolarité obligatoire à l'école élémentaire et au collège. Son déploiement dans toutes les écoles et tous les collèges de France revêt une importance décisive dans le processus de refondation.

5) Le budget 2016-2017

Sur l'année civile 2016, le SIVM a alloué un budget de 6000€ à l'école pour le fonctionnement : c'est une somme conséquente qui permet de subvenir aux besoins des élèves (classeurs, photocopies, participation au financement du projet d'école, achats de livres et de documents pédagogiques, abonnements...). La liste de fournitures fournie aux parents et , par voie de conséquence, les frais engagés par les familles s'en voit amoindrie.

L'équipe enseignante apprécierait vivement que cette même somme soit allouée à l'école l'année prochaine. Cela représente environ 80€ par enfant scolarisé, ce qui permet de travailler dans de bonnes conditions. Elle permettrait en outre de renouveler le stock de manuels et outils, paramètre à prendre en compte et rendu nécessaire pour la mise en œuvre des nouveaux programmes.

Avec l'aide financière de l'APE et la participation des familles à la Coopérative Scolaire, les enfants vont aussi pouvoir poursuivre leur parcours éducatif artistique et culturel en participant à des spectacles, se rendant en bus sur différents sites pour y effectuer des découvertes...

En ce qui concerne le contrat aidé de Valentine GOUMAIN qui travaillait 12 heures par semaine sur le temps de classe, celui-ci est arrivé à terme à la rentrée 2016. Le SIMM a procédé au recrutement de Manon GUILLON pour la remplacer. Sous convention avec l'Éducation Nationale, elle effectue des tâches identiques ce qui est un atout indescriptible pour les bonnes acquisitions des élèves, notamment dans la classe de CP-CE1-CE2 ou la présence momentanée mais régulière d'une seconde personne est une réelle chance. Elle apporte aussi un soutien dans certaines tâches de direction coûteuses en temps. Manon GUILLON a su faire preuve d'écoute, de réactivité et d'autonomie dans les tâches qu'elles s'est vue confiées à ce jour. Les enseignants apprécient qu'un tel dispositif ait été reconduit.

6) Travaux et investissements

→ *Les travaux réalisés :*

entretien courant : changement de robinets thermostatiques, remplacement d'ampoules, nettoyage du vitrage inaccessible pour le personnel de service, réparation de chasses d'eau et de robinet dans les toilettes...
suppression de radiateurs inutiles
pose de 2 VMC (dans la salle de garderie et dans la classe de CM1-CM2)
installation d'une rampe d'éclairage pour le tableau des CM
travaux de mise en conformité suite au contrôle de la SOCOTEC

→ *Les travaux envisagés*

remplacement de la sonnette cassée et mise en place d'une gâche électrique dans le cadre du plan Vigipirate(devis reçu et communiqué au Préfet ; attente de la réponse préfectorale concernant une éventuelle subvention)
rénovation de la structure de jeux dans la cour des maternelles
refaire l'étanchéité de la pyramide du restaurant scolaire

→ *Les investissements :*

complément de mobilier reçu et installé (chaises et bureaux) pour les CM
achat d'une cuisine en bois pour les maternelles
achat d'un tapis d'éveil pour les maternelles

→ *Les investissements nécessaires :*

remplacement de la chaudière à prévoir sur l'exercice 2017

7) Point sur les actions de l'APE

L'équipe enseignante remercie vivement l'ancien bureau de l'APE pour le don de 1482,69€ réalisé pour l'école. Il servira en partie à régler les frais suivants et sera abondé par la nouvelle équipe si nécessaire. Suivant les recettes de cette année, l'achat d'une table de tennis de table pourrait être envisagé.

Abonnements : Images Doc, Le Petit Quotidien, Mon Quotidien (200€)

Des Livres et des Mômes (3x80 = 210€)

Déplacements correspondants à Aigre et Nanteuil en Vallée (400€)

Déplacements et places de spectacle au théâtre de Ruffec : $2 \times 150€ + 74 \times 4€ = (300€ + 296€)$

Déplacement et forfait animations Les jardins de Saint Fraigne $400€ + 300€ = (700€)$

L'APE prévoit plusieurs actions : les dates seront définies prochainement et communiquées aux familles via le cahier de liaison :

→ *Décembre :* concours de soupe suivi d'une « boum »

participation au marché de Noël le **17/12/2016** (jour de la foire au gras) avec vente de tabliers personnalisés, de gâteaux...

→ *Février :* repas

→ *Mars :* loto
vente de chocolats
chasse aux œufs

→ *Mai :* brocante du 8 mai

→ *Juin :* tombola

→ *Juillet :* fête de l'école : présentation par les élèves du travail réalisé dans l'année (spectacle) suivie d'une kermesse et de la remise aux familles qui en auront commandés des livrets de recettes le **01/07/2017**

Une benne à papiers-cartons sera déposée non loin de l'école. L'entreprise Sabatier rachètera et recyclera le fruit de la collecte. L'APE sera rémunérée en fonction de la quantité du papier collecté.

8) Questions diverses

Le Conseil d'école est une instance où sont remontées toutes les questions qui n'auraient pas trouvé réponse au cours des entretiens individuels. Le Conseil d'école est satisfait de constater que de nombreuses familles ont entendu le discours tenu tout au long de l'année dernière et en ce début d'année scolaire. Beaucoup de parents ont en effet sollicité les enseignants pour éclaircir des situations, demander des explications ou bien apporter des informations auxquelles l'équipe n'aurait pas eu accès sans ces démarches.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIMM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

La séance a été levée à 20 heures 20.

La secrétaire de séance

M^{elle} LA GOUTE L.

Le Président de séance

M^r CERTIN M.